SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51/

SE-UNSA Marne

Flash infos du 13 avril 2010

Merci d'afficher la pièce jointe

1/ « Revalorisation » : le SE-UNSA vous propose d'agir
2/ Etats généraux de la sécurité à l'école
3/ Pétition de soutien à l'Ecole Publique : Printemps de la laïcité
4/ AVS : Action intersyndicale pour la création du métier d'accompagnant du jeune handicapé
5/ Retours sur le congrès du SE-UNSA

1/ « Revalorisation » : le SE-UNSA vous propose d'agir

Nous avons eu beaucoup de remarques, assez virulentes d'ailleurs de la part de collègues écœurés d'être exclus du dispositif de « revalorisation » présenté par Luc Chatel. Rappelons que 75% des enseignants ne seront pas concernés.

Décodages sur le site → http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article374

Le SE-UNSA vous propose en complément de son action revendicative nationale, une action individuelle d'expression de votre mécontentement. Il s'agit d'envoyer une lettre ou un mail au Président de la République, puisqu'il ne respecte pas ses promesses.

Il s'agit de l'envoi d'une lettre :
- en format mail à envoyer via le site de l'Elysée (http://www.elysee.fr/ecrire/)
- ou par courrier postal en franchise postale à *Monsieur le Président de la République - Palais de l'Elysée - 55, rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.*

Le texte de la lettre est à télécharger sur le site du SE-UNSA http://www.se-unsa.org/spip.php?article2174

Mobilisez vous et faites tourner autour de vous cette proposition d'action aux collègues concernés !

2/ Etats généraux de la sécurité à l'école

Les propositions faites par Luc Chatel en conclusion des Etats généraux de la sécurité à l'école ont globalement déçu la communauté éducative dont les attentes avaient été revues à la hausse grâce à l'excellent travail mené le premier jour à la fois en séance plénière et dans les ateliers.
La politique a repris ses droits lors de la conclusion des travaux. Le Ministre de l'éducation a payé son tribut au Président de la république, en invitant le Ministre de l'intérieur (ce qui n'est pas illégitime, puisque sa mission première est d'assurer la sécurité des biens et des personnes, droit humain fondamental) et en reprenant à son compte (même si son expression était très modérée et insistait sur le caractère exceptionnel de certaines mesures) les annonces de Sarkozy sur la suspension des allocations familiales et sur le retrait des élèves perturbateurs des écoles « ordinaires ». Pouvait-il en être autrement de la part du porte-parole du gouvernement ?

Les propositions concrètes du ministre ne sont pas toutes à rejeter, loin s'en faut, y compris les mesures qualifiées de « sécuritaires ». Cela reviendrait en effet à fermer les yeux sur les très graves difficultés que connaissent les élèves et les personnels d'un certain nombre d'établissements, où la sécurité est réellement menacée.

Ainsi, le seul véritable sujet de vigilance et d'indignation concerne bien l'effectivité de ces mesures :

Comment croire, dans un contexte de restriction budgétaire sans précédent, que l'Education nationale aura les moyens d'une mise en œuvre à la hauteur des besoins et des enjeux ?

Vous trouverez sur notre site un tableau synthétique de toutes les propositions faites par Luc Chatel en conclusion des Etats généraux de la sécurité à l'école accompagnées de l'avis du SE-UNSA.

→ http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article378

3/ Pétition de soutien à l'Ecole Publique : Printemps de la laïcité

123 400 signatures …et ce n'est pas fini ! Avez-vous signé ?

→ http://www.se-unsa.org/spip.php?article2051

4/ AVS : Action intersyndicale pour la création du métier d'accompagnant du jeune handicapé

L'intersyndicale interprofessionnelle, estimant qu'il y avait urgence à agir, a donc décidé de lancer une nouvelle mobilisation pour obtenir :

- la professionnalisation des AVS avec formation initiale type bac professionnel,
- la création du métier d'accompagnant du jeune handicapé,
- l'arrêt du recours à l'emploi précaire sur la mission assistance handicap.

L'objectif de cette nouvelle mobilisation est de sortir de l'impasse, de préférence avant la fin de l'année scolaire ;

Communiqué à télécharger → http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article377
+ Flash infos AVS à faire circuler aux intéressés → http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article376

5/ Retours sur le congrès du SE-UNSA

Imaginons demain ! les congressistes du SE-UNSA l'ont fait … à voir en version flash :
→ http://www.se-unsa.org/UserFiles/File/publications/brest_2010/index.html
+ Actu vidéo du congrès (durée 3mn) → http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique198&num=27

Vos contacts au Se-UNSA :
Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19** / Permanences mardi-mercredi-jeudi-vendredi
Jean-Michel ALAVOINE / **06 14 25 30 61** / Permanences mardi-mercredi-jeudi
Benoît FOLB / **06 14 25 29 64** / Permanence le lundi
Patrice BARTHELEMY / **06 14 25 29 58** /: Enseignement professionnel
Philippe GARET / **06 14 25 30 00** / 2nd degré, permanences le lundi de 14h à 16h30

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6